



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 3 MARS 2014**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Michel, tenue le lundi trois mars deux mille quatorze, au 94, rue de l'Église, à 19 h 30, sous la présidence de Monsieur André-Marcel Évéquoz, maire, à laquelle session étaient présents :

Madame Manon Cadieux, messieurs André Trudel, Éric Lévesque, Aurèle Cadieux et Pascal Bissonnette, tous conseillers, et formant la totalité du conseil.

Absente : Madame Mireille Campeau, conseillère

Était également présente : Madame Manon Lambert, directrice générale

**POINT 1
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est 19 h 30, le maire ouvre l'assemblée.

**POINT 2
LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

**POINT 3
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

14-03-35

Il est proposé par : Aurèle Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

L'ordre du jour soit adopté tel que soumis en ajoutant les points suivants à varia :

- A) Remerciements – Travail bénévole – M. André Lareau
- B) Relocalisation – Bibliothèque municipale
- C) Aide financière – Association des résidants et riverains du Lac Gravel

**POINT 4
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 FÉVRIER
2014**

14-03-36

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance régulière du 3 février 2014 a été transmise aux membres du conseil;

Il est proposé par : André Trudel
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

Le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 3 février 2014 soit approuvé.

14-03-37

**POINT 5
CONSIDÉRATIONS DES COMPTES**

Il est proposé par : Pascal Bissonnette
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

Le conseil accepte les registres de chèques suivants:

- le registre des chèques-salaires, portant les numéros D1400060 à D1400087, totalisant 10 533,02 \$ et portant sur la période du 1^{er} mars au 31 mars 2014;
- le registre des chèques-généraux, portant les numéros CP1400109 à CP1400137, totalisant 37 257,14 \$ et portant sur la période du 1^{er} mars au 31 mars 2014
- La directrice générale et secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles, pour payer ces comptes.

14-03-38

**POINT 6
CORRESPONDANCE**

Il est proposé par : Aurèle Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La correspondance soit acceptée tel que lue.

PROVENANCE

- Postes Canada – Réduction des heures d'ouverture du bureau de poste à compter du 10 mars 2014
- Député Marc-André Morin – Pétition « Non à la réduction de nos services postaux »
- Ministère des Transports – Approbation du règlement 14-158 concernant les véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux dans la Municipalité de Mont-Saint-Michel
- MRC d'Antoine-Labelle – Rencontre avec le conseil municipal pour présentation de la MRCAL
- École Polyvalente Saint-Joseph – Bourses d'études aux élèves de 5^e secondaire »
- Invitation de la MARCAL – Inauguration de la Cour municipale

**POINT 7
PÉRIODE DE QUESTIONS**

Quelques citoyens, cinq (5), étaient présents. Aucune question, seulement de l'information.

14-03-39

**POINT 8
PERMIS DE VOIRIE – ENTRETIEN ET RACCORDEMENT ROUTIER**

ATTENDU QUE la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE la Municipalité doit obtenir un permis de voirie du ministère des Transports pour intervenir sur les routes entretenues par le Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permis de voirie émis par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original

Il est proposé par : Manon Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité demande au ministère des Transports de lui accorder les permis de voirie au cours de l'année 2014 et qu'elle autorise madame Manon Lambert, directrice générale, à signer les permis de voirie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$; puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses du permis de voirie.

De plus, la Municipalité s'engage à demander, chaque fois qu'il le sera nécessaire, le permis requis.

POINT 9
DON ET RENOUVELLEMENT COMMANDITE – FEUILLET PAROISSIAL – ANNÉE 2014

14-03-40

ATTENDU la demande de commandite pour le feuillet paroissial pour l'année 2014 de la Paroisse Notre-Dame-de-la-Lièvre;

Il est proposé par : Éric Lévesque
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

1. La Municipalité de Mont-Saint-Michel renouvelle sa cotisation à la Paroisse Notre-Dame-de-la-Lièvre, pour une commandite au montant de 80 \$ pour l'année 2014.
2. Qu'un don de 860,42 \$ soit fait à la Paroisse Notre-Dame-de-la-Lièvre pour la somme équivalente au montant total des taxes municipales 2014, pour la partie imposable du presbytère.

POINT 10
AIDE FINANCIÈRE 2013-2014 – CENTRAIDE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

POINT 11
RÉVISION SALARIALE – EMPLOYÉES DE LA BIBLIOTHÈQUE

14-03-41

ATTENDU QUE le taux horaire des employées de la bibliothèque est de 10 \$ /heure;

ATTENDU QUE le salaire minimum passera à 10,35 \$ / heure le 1^{er} mai 2014;

Il est proposé par : Manon Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité autorise l'augmentation salariale des employées de la bibliothèque aux taux horaire suivants :

- ❖ 13 \$ / heure pour la responsable de la bibliothèque
- ❖ 12 \$ / heure pour l'aide bibliothécaire

Les ajustements salariaux soient rétroactifs au 1^{er} janvier 2014.

Les salaires seront indexés au 1^{er} janvier de chaque année à l'augmentation du coût de la vie en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC). Le pourcentage utilisé sera celui en vigueur en date du 30 septembre de l'année courante.

14-03-42

POINT 12

APPUI - DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS – ÉLARGISSEMENT DE LA BRETELLE D'ACCÈS SUR LA ROUTE 117 – CHEMIN DES QUATRE-FOURCHES

ATTENDU QUE la Route 117 est reconnue « Transcanadienne »;

ATTENDU QUE le débit journalier moyen annuel est d'environ neuf mille huit cents (9 800) véhicules;

ATTENDU QUE le débit journalier durant la saison estivale est à plus de treize mille (13 000) véhicules;

ATTENDU QUE le pourcentage de véhicules lourds qui y circulent est de quinze pour cent (15 %);

ATTENDU l'accès du chemin des Quatre-Fourches, à l'intersection de la Route 117, direction nord;

ATTENDU QUE ce tronçon est à l'intérieur d'une courbe et au bas d'une pente très prononcée;

ATTENDU le nombre d'accidents mortels au fil des ans (en statistique);

Il est proposé par : Aurèle Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

- 1.- La Municipalité de Mont-Saint-Michel appuie la Municipalité de Lac-des-Écorces dans sa demande au ministère des Transports pour l'élargissement et le prolongement de la bretelle d'accès, sur la Route 117 Nord, afin d'emprunter le chemin des Quatre-Fourches en toute sécurité.
- 2.- La présente résolution soit adressée aux personnes suivantes :
Du ministère des Transports, à :
 - Monsieur Sylvain Gaudreault, ministre
 - Madame Sylvie Laroche, directrice des Laurentides-Lanaudière
 - Monsieur Mario Hamel, directeur du bureau de Mont-Laurier

Ainsi qu'au député provincial, monsieur Sylvain Pagé.

14-03-43

POINT 13

APPUI – DEMANDE AU MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC L'INSTALLATION D'UN STATIONNEMENT INCITATIF POUR LE COVOITURAGE

ATTENDU QUE dans notre région, de plus en plus de personnes optent pour le covoiturage;

ATTENDU QUE quelques personnes ont pris l'habitude de laisser leur voiture en bordure de la route sur le chemin des Quatre-Fourches, tout près de la Route 117, afin de faire du covoiturage;

ATTENDU QU'à cet endroit, des terres publiques appartenant au ministère des Ressources naturelles (MRN) sont contiguës au chemin des Quatre-Fourches et à la Route 117;

Il est proposé par : André Trudel
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

- 1.- La Municipalité de Mont-Saint-Michel appuie la Municipalité de Lac-des-Écorces dans sa demande au ministère des Ressources naturelles et au ministère des Transports du Québec pour la possibilité d'installer, à l'intersection de la Route 117 et du chemin des Quatre-Fourches, un stationnement incitatif pour le covoiturage.

Cette démarche permettrait aux travailleurs et autres de laisser leur véhicule en toute tranquillité d'esprit lorsqu'ils font du covoiturage, et inciterait peut-être plus de gens à faire du covoiturage, diminuant ainsi les émissions de polluants et l'impact sur les écosystèmes.

2.- La présente résolution soit adressée aux personnes suivantes :

Du ministère des Ressources naturelles à :

- Madame Martine Ouellet, ministre
- Monsieur André B. Lemay, DGR EMM-LLL
- Monsieur Georges Laferrière, chef UGRN des Laurentides

Du ministère des Transports du Québec à :

- Monsieur Sylvain Gaudreault, ministre
- Madame Sylvie Laroche, directrice des Laurentides-Lanaudière
- Monsieur Mario Hamel, directeur du bureau de Mont-Laurier

Ainsi qu'au député provincial, monsieur Sylvain Pagé

POINT 14

14-03-44

DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) – LOT 43 PARTIE – RANG 1 – CANTON GRAVEL – 9079-9149 QUÉBEC INC.

ATTENDU QUE la Municipalité de Mont-Saint-Michel a reçu une demande de la compagnie 9079-9149 Québec inc., relativement à une cession d'une partie du lot 43, Rang 1 – Canton Gravel;

ATTENDU QUE monsieur Marcel Quevillon et madame Micheline Lachapelle veulent acquérir une partie de ce terrain où sont localisés leurs installations septiques, remise et entrée de cour;

ATTENDU QUE cette demande touche un terrain zoné agricole et que monsieur Yan Lévesque, président de la compagnie 9079-9149 Québec inc., doit adresser une demande à la CPTAQ pour la cession d'une partie du lot 43 – Rang 1 – Canton Gravel à Mont-Saint-Michel, et que la superficie visée est approximativement de 1650 mètres carrés;

ATTENDU QUE la partie du lot visé vient joindre le lot zoné vert sur lequel une sablière est exploitée;

ATTENDU QUE cette cession permettrait à monsieur Quevillon et madame Lachapelle de devenir propriétaire de leurs installations septiques, remise et entrée de cour;

ATTENDU QUE cette partie de lot deviendrait une utilisation résidentielle sur ledit emplacement;

Il est proposé par : Pascal Bissonnette
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité de Mont-Saint-Michel appuie la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) présentée par la compagnie 9079-9149 Québec inc., afin d'autoriser la cession d'une superficie approximative de 1650 mètres carrés de terrain sur une partie du lot 43, Rang 1 – Canton Gravel, à Mont-Saint-Michel.

POINT 15

14-03-45

DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)

ATTENDU le mauvais état de la chaussée à divers endroits sur le territoire de la Municipalité de Mont-Saint-Michel;

ATTENDU QUE la Municipalité désire faire des travaux majeurs de réparation de chaussée pour l'année 2014;

Il est proposé par : Aurèle Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité adresse une demande de subvention, dans le cadre du « Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) », au député de Labelle, monsieur Sylvain Pagé, afin de réaliser des travaux majeurs sur les chemins de la Municipalité pour l'année 2014.

Qu'un dossier expliquant la nature des travaux à réaliser soit transmis au député et au ministère des Transports du Québec.

POINT 16

14-03-46

RECRUTEMENT DE POMPIERS – SERVICE DES INCENDIES

ATTENDU QUE la Municipalité désire augmenter le nombre de pompiers à son Service des incendies;

Il est proposé par : Aurèle Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité procède à un appel de candidatures pour sa brigade de pompiers volontaires dans le journal local.

POINT 17

VARIA

A) REMERCIEMENTS – M. ANDRÉ LAREAU

Le maire demande l'avis des membres du conseil afin de remercier monsieur André Lareau, résidant de Mont-Saint-Michel, pour son travail bénévole dans les travaux de rénovation de l'hôtel de ville.

B) RELOCALISATION – BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le maire informe l'assemblée sur les possibilités de relocaliser la bibliothèque municipale. Madame Marlène Paquin, responsable de la bibliothèque, présente des projets pour augmenter la clientèle et la visibilité de la bibliothèque. Une demande de subvention au ministère de la Culture sera faite afin de réaliser lesdits projets.

14-03-47

C) MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 14-01-11 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ANNÉE 2014 – ASSOCIATION DES RÉSIDANTS ET RIVERAINS DU LAC GRAVEL

ATTENDU QUE par sa résolution 14-01-11, la Municipalité de Mont-Saint-Michel octroyait une subvention de 1000 \$ à l'Association des résidents et riverains du Lac Gravel afin qu'elle poursuive ses actions visant la qualité et la protection du Lac Gravel et termine en 2014 la cartographie des bandes riveraines;

ATTENDU QUE le projet de cartographie de la caractérisation de la bande riveraine a déjà été réalisé;

Il est proposé par : Pascal Bissonnette
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La résolution 14-01-11 soit modifiée afin que l'aide financière de 1000 \$ soit attribuée au maintien de la qualité de l'eau du Lac Gravel.

RAPPORT DE TRAVAIL – INSPECTEUR MUNICIPAL ET ADJOINT EN BÂTIMENT

Dépôt du rapport de travail de l'inspecteur municipal et adjoint en bâtiment pour le mois février 2014.

14-03-48

POINT 18
FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Éric Lévesque
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La séance soit levée. Il est 21 h 30.

ANDRÉ-MARCEL ÉVÉQUOZ
Maire

MANON LAMBERT
Directrice générale